

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 16900 Numéro SIREN : 812 944 619 Nom ou dénomination : INVEST CROSS
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2019 sous le numéro de dépôt 3242

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 26-12-2019

N° DE DEPOT : 003242

N° GESTION : 2015B16900

N° SIREN : 812944619

DENOMINATION : INVEST CROSS

ADRESSE : 30-34 rue du Chemin Vert 75011 Paris

MILLESIME : 2018

Laurent Maarek

58, RUE MONSIEUR LE PRINCE, 75006 PARIS

COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT-COMPTABLE

INVEST CROSS

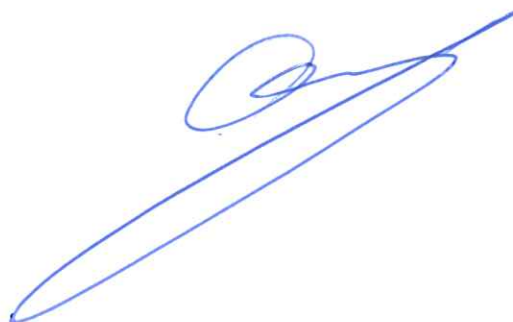
30, rue du Chemin Vert
75011 PARIS

Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018

(durée 12 mois)

Etats financiers

Etats fiscaux

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long, sweeping stroke.

MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES
ET DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

EN QUALITE DE MEMBRE D'UNE ASSOCIATION DE GESTION AGREEE, LE REGLEMENT PAR CHEQUE EST ACCEPTE

Siret 381 330 778 00030

Bilan Actif

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Déprée.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	939	939		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	198 822	66 785	132 038	153 689
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	247 338	63 558	183 780	205 966
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	31 250		31 250	31 250
	Créances rattachées à des participations	2 292 511		2 292 511	630 840
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	39 294		39 294	38 449
TOTAL (II)		2 810 155	131 281	2 678 874	1 060 194
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	794		794	3 567
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	12 173		12 173	38 754
	Autres créances	62 497	10 977	51 520	78 727
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	14 065		14 065	515 856
	Charges constatées d'avance	49 699		49 699	46 988
	TOTAL (III)	139 227	10 977	128 250	683 890
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 949 382	142 258	2 807 124	1 744 084

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	56 980	35 820
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 370 226	500 888
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(435 753)	(283 412)
	Résultat de l'exercice	7 121	(152 341)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 998 574	100 955
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	330	846
	Emprunts et dettes financières divers	443 544	1 348 179
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196 233	196 735
	Dettes fiscales et sociales	74 131	72 229
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 451	3 593
	Produits constatés d'avance (1)	89 861	21 549
	Total des dettes	808 550	1 643 130
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 807 124	1 744 084
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	7 121,45	(152 341,46)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	365 006	294 951
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	330	846

Compte de Résultat ^{1/2}

		31/12/2018		31/12/2017
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	28 333		28 333
	Production vendue (Biens)			22 306
	Production vendue (Services et Travaux)	709 321		573 408
	Montant net du chiffre d'affaires	737 653		595 714
	Production stockée			
CHARGES D'EXPLOITATION	Production immobilisée			3 489
	Subventions d'exploitation			54 656
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		116 056	2 592
	Autres produits		4 810	
	Total des produits d'exploitation (1)		858 519	656 451
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		19 441	21 891
	Variation de stock		2 773	(3 567)
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		462 365	502 388
	Impôts, taxes et versements assimilés		35 484	30 586
	Salaires et traitements		234 029	137 941
	Charges sociales du personnel		62 678	24 241
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations		52 167	47 598
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux provisions			
	Autres charges		939	4 277
	Total des charges d'exploitation (2)		869 876	765 355
RESULTAT D'EXPLOITATION			(11 357)	(108 904)

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2018	31/12/2017
RESULTAT D'EXPLOITATION		(11 357)	(108 904)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	22 447	4 936
	Total des produits financiers	22 447	4 936
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		22 447	4 936
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		11 090	(103 969)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		2 961
	Total des produits exceptionnels		2 961
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	806 3 162	1 995 3 971 45 368
	Total des charges exceptionnelles	3 968	51 334
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(3 968)	(48 373)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		880 966	664 348
TOTAL DES CHARGES		873 844	816 690
RESULTAT DE L'EXERCICE		7 121	(152 341)

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

22 447 4 836

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce et du règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014.

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 807 124 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 880 966 euros et un total **charges** de 873 844 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 7 121 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2018 et finit le 31/12/2018.

Il a une durée de 12 mois.

Faits caractéristiques de l'exercice:

La société a procédé à une augmentation de capital par l'émission de nouvelles actions pour un montant nominal de 21,2K€ accompagnée d'une prime d'émission de 1 869K€.

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture:

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

- Logiciels	2 ans
- Agencements et aménagements des constructions	7 à 15 ans
- Agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel et mobilier de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	3 à 10 ans
- Matériel de sport	7 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires de l'exercice s'élèvent à 7,2K€ HT.

Autres informations

La société a bénéficié au titre de 2018 du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) pour un montant de 9.349€, venant en diminution du poste du compte de résultat "Charges sociales".

Depuis l'exercice 2018, la société INVEST CROSS est la société mère d'un groupe fiscalement intégré.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	939					939
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	939					939
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	198 822					198 822
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	180 463		8 330			188 794
	Matériel de transport	12 081					12 081
	Matériel de bureau, mobilier	46 463					46 463
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	437 830		8 330			446 161	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	662 090		1 661 671			2 323 761
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	38 449		845			39 294
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	700 539		1 662 516			2 363 055
TOTAL		1 139 309		1 670 846			2 810 155

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	939			939
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	939			939
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	45 134	21 651		66 785
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	23 936	20 331		44 267
	Matériel de transport	2 341	3 020		5 361
	Matériel de bureau, mobilier	6 766	7 164		13 930
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	78 176	52 167		130 342
TOTAL		79 115	52 167		131 281

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	7 815	3 162		10 977
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	7 815	3 162		10 977
TOTAL GENERAL		7 815	3 162		10 977
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			3 162		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	2 292 511		2 292 511
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	39 294		39 294
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	12 173	12 173	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	13 122	13 122	
	Taxes sur la valeur ajoutée	27 696	27 696	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	21 678	21 678	
	Charges constatées d'avances	49 699	49 699	
	TOTAL DES CREANCES	2 456 174	124 369	2 331 805
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	330	330		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	196 233	196 233		
	Personnel et comptes rattachés	22 344	22 344		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 165	37 165		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	14 365	14 365		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	258	258		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	443 544		443 544	
	Autres dettes	4 451	4 451		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	89 861	89 861		
	TOTAL DES DETTES	808 550	365 006	443 544	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		138 023			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Créances rattachées à des participations	22 447	4 936	17 511	354,78
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	12 173	34 434	(22 260)	-64,65
Autres créances	10 690	40 268	(29 579)	-73,45
TOTAL	45 310	79 638	(34 328)	-43,10

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	330	846	(516)	-60,97
Emprunts et dettes financières divers	3 773		3 773	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 785	32 624	40 161	123,10
Dettes fiscales et sociales	20 469	10 432	10 037	96,22
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	97 357	43 902	53 455	121,76

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	49 699	46 988	2 711	5,77
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	49 699	46 988	2 711	5,77

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	89 861	21 549	68 312	317,01
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	89 861	21 549	68 312	317,01

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 582,00	10,0000	35 820,00
	Emises pendant l'exercice		2 116,00	10,0000	21 160,00
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		5 698,00	10,0000	56 980,00

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés		5	
	Ouvriers			
	TOTAL		6	

--

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

31/12/2018	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés 1. Filiales (Plus de 50 %) INVEST RAR 15 Boulevard Gouvion Saint Cyr - 75017 Paris VENDOME CROSS 6 Rue Daunou - 75002 Paris <					

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012018** et clos le **31122018** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service ou doit être déposée cette déclaration : SIE PARIS 11e LEDRU ROLLIN
39 RUE GODEFROY CAVAGNAC
75536 PARIS Cedex 11
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

SAS INVEST CROSS
30 RUE DU CHEMIN VERT

Identification du destinataire

75011 PARIS

Insp. IFU	N° dossier	N° Siret
		81294461900012

Préciser éventuellement l'ancienne adresse en cas de changement :

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Salles de sportSi vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante **01012018**

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,33 % ou au taux de 31 %	Bénéfice imposable au taux de 28 %	Bénéfice imposable au taux de 15 %	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	2 021
-------------------	--	------------------------------------	------------------------------------	--	-------

2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposable à 15 % du cadre 1)	Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %	Autres plus-values imposables au taux de 19 %	Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %	Plus-values exonérées art. 238 quinquies
---------------	---	---	---	---	--	--

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐	Pôle de compétitivité ☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐	Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % ☐	

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ Sociétés dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indique sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou affecté aux preuves de remboursement	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité	
Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Revenues nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223 quinquies C-1-1 du CGI) ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2) ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

Si oui, indication du logiciel utilisé

ACD

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable : LAURENT MAAREK

25 PLACE DE LA MADELEINE
75008 PARIS

0148247070

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :

N° d'agrément

Signature et qualité du déclarant

Michael SCHIOR

Président

A PARIS

le 16052019

Désignation de l'entreprise : SAS INVEST CROSS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise : 30 RUE DU CHEMIN VERT		75011 PARIS		
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant ☐ *		
Numéro SIRET * 8 1 2 9 4 4 6 1 9 0 0 0 1 2				
		Exercice N, clos le, 31122018		
		N-1 31122017		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	
		Frais de développement *	CX	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	939
		Fonds commercial (I)	AH	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	
		Constructions	AP	198 822
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	
		Autres immobilisations corporelles	AT	247 338
		Immobilisations en cours	AV	
		Avances et acomptes	AX	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
		Autres participations	CU	31 250
		Créances rattachées à des participations	BB	2 292 511
Autres titres immobilisés		BD		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Prêts	BF		
	Autres immobilisations financières *	BH	39 294	
	TOTAL (II)	BJ	2 810 155	
		BK	131 281	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	
		En cours de production de biens	BN	
		En cours de production de services	BP	
		Produits intermédiaires et finis	BR	
		Marchandises	BT	794
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	12 173
		Autres créances (3)	BZ	62 497
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
		Valcurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	14 065	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	49 699	
	TOTAL (III)	CJ	139 227	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	2 949 382		
	IA	142 258		
	2 807 124	1 744 084		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		
		CP		
		(3) Part à plus d'un an :		
		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise SAS INVEST CROSS			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 56 980)	DA	56 980	35 820
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 370 226	500 888
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG		
	Report à nouveau	DH	(435 753)	(283 412)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 121	(152 341)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 998 574	100 955
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	330	846
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	443 544	1 348 179
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	196 233	196 735
	Dettes fiscales et sociales	DY	74 131	72 229
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 451	3 593
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB	89 861	21 549
TOTAL (IV)	EC	808 550	1 643 130	
	Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 807 124	1 744 084	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	365 006	294 951
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	330	846	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS INVEST CROSS						Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	28 333	FB		FC	28 333	22 306	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	709 321	FH		FI	709 321	573 408	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	737 653	FK		FL	737 653	595 714	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO		3 489	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	116 056	54 656	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 810	2 592	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	858 519	656 451
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	19 441	21 891	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	2 773	(3 567)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	462 365	502 388	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	35 484	30 586	
	Salaires et traitements *					FY	234 029	137 941	
	Charges sociales (10)					FZ	62 678	24 241	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	52 167	47 598
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	939	4 277	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	869 876	765 355
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(11 357)	(108 904)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	22 447	4 936	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	22 447	4 936	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	22 447	4 936	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	11 090	(103 969)	

Désignation de l'entreprise SAS INVEST CROSS										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		2 961	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		2 961	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	806	1 995	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		3 971	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	3 162	45 368	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	3 968	51 334	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(3 968)	(48 373)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	880 966	664 348	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	873 844	816 690	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	7 121	(152 341)	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY			
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *								HP			
		{ - Crédit-bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	22 447	4 836	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	116 056	54 656	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnelles (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT EXCEPTIONNELLES										3 162			
PENALITES										206			
DIVERS										600			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

²² Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS INVEST CROSS										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Conséquences à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	939	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2			KP	198 822	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			[Dont Composants	M3			KV	180 463	KW	8 330	
		Matériel de transport *						KY	12 081	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	46 463	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	437 830	LO		LP	8 330	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
	Autres participations						8U	662 090	8V		8W	1 661 671	
	Autres titres immobilisés						IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières						IT	38 449	IU		IV	845	
	TOTAL IV						LQ	700 539	LR		LS	1 662 516	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						OG	1 139 309	OH		OJ	1 670 846		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CO		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	939	LW		
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui						IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions						IS		MG	198 822	MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		MM	188 794	MN		
		Matériel de transport						IV		MP	12 081	MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW		MS	46 463	MT	
		Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		
	TOTAL III						IV		NG	446 161	NH		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		OU		M7		
	Autres participations						IO		OX	2 323 761	OY		
	Autres titres immobilisés						II		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	39 294	2F		
	TOTAL IV						I3		NJ	2 363 055	NK		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						I4		OK	2 810 155	OL			

6

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS INVEST CROSS										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	939	PF		PG		PH	939	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	45 134	PW	21 651	PX		PY	66 785		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	23 936	QE	20 331	QF		QG	44 267		
	Matériel de transport	QH	2 341	QI	3 020	QJ		QK	5 361		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 766	QM	7 164	QN		QO	13 930		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III			QU	78 176	QV	52 167	QW		QX	130 342	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	79 115	ØP	52 167	ØQ		ØR	131 281	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NI			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 1^{re} 2032.

Designation de l'entreprise : SAS INVEST CROSS							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	7 815	6Y	3 162	6Z		7A	
	TOTAL III		7B	7 815	TY	3 162	TZ		UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	7 815	UB	3 162	UC		UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE		UF				
			UG		UH				
			UJ	3 162	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.							10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS INVEST CROSS										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL	2 292 511	UM		UN	2 292 511		
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	39 294	UV		UW	39 294		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	12 173		12 173				
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	13 122		13 122				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	27 696		27 696				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	21 678		21 678				
	Charges constatées d'avance			VS	49 699		49 699				
	TOTAUX			VT	2 456 174	VU	124 369	VV	2 331 805		
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	330		330						
	à plus d' 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	196 233		196 233						
Personnel et comptes rattachés		8C	22 344		22 344						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	37 165		37 165						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	14 365		14 365						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	258		258						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	443 544			443 544					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 451		4 451						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	89 861		89 861						
TOTAUX		VY	808 550	VZ	365 006		443 544				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques		VL	138 023		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : SAS INVEST CROSS						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122018	
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 7 121	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WB
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW 206		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						WN	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zoucs d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
						TOTAL I		WR 7 328	
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WH
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WP
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)						WW
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A						XB
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *								I6
	Majoration d'amortissement *								WZ
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	XA
			Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	ZY
			Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)		PA	XD
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC	XF
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		Z1	XG 9 349	
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
III. RESULTAT FISCAL						TOTAL II		XH 9 349	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						{ bénéfice (I moins II) { déficit (II moins I)		XI	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		XJ 2 021	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XI.	
RESULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN 0		XO 2 021	

2058A - Déductions diverses

au 31/12/2018

Libellé	Montant
Cédit Impôt Compétitivité Emploi	9 349
Totalisation	9 349

Désignation de l'entreprise SAS INVEST CROSS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	449 200	
Déficits imputés (total lignes XB et XI. du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	449 200	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	449 200	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis A I. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	15 066	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis A I. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2019

Désignation de l'entreprise : SAS INVEST CROSS										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(283 412)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(152 341)			- Autres réserves	ZD				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	(435 753)		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	(435 753)				
				TOTAL II		ZH	(435 753)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris ou crédit-bail)	J7		YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance			YT	157 008	209 783					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	156 338	XQ	161 867	150 957					
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	51 654	50 093					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	91 836	91 555					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	462 365	502 388					
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	4 862	4 772					
IMPOTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	30 622	25 814					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	35 484	30 586					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	167 778	117 523					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	66 586	56 153					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2018) *			OB	225 701						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	1,47	%	1,67	%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	(2 021)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	(208 895)	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe				JJ 8 1 2 9 4 4 6 1 9 0 0 0 1 2			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS INVEST CROSS**Néant ☒**A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
		①	②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

		Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
		⑦	⑧	⑨	19%	15% ou 12,80%	0%	⑪
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
	CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)					(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 F du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS INVEST CROSS**

Néam $\boxed{X}^*$

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

(à l'exclusion des plus-values de cession dont l'imposition est prise en charge par les sociétés adhérentes) (voir article 2)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B. PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APOURTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS INVEST CROSS**Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①*.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4 cours des			
dix exercices N - 5 antérieurs			
(montants N - 6 restants			
à déduire à la N - 7 clôture du			
exercice) N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦= ②+ ③+ ④+ ⑤+ ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au N - 3 cours des						
dix exercices N - 4 antérieurs						
(montants N - 5 restants						
à déduire à la N - 6 clôture du						
exercice) N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS INVEST CROSS					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS INVEST CROSS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	6	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	737 653	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	116 056	
TOTAL 1	OX	853 709	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	4 810	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	4 810	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	26 932	
Variation négative des stocks	OQ	2 773	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	298 116	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	139	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	939	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	328 899	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	529 620
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	SA	529 620	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	853 709	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	1 281 866	
Période de référence	GY	01/01/2018	GZ 31/12/2018
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

INVEST CROSS

**Société par actions simplifiée au capital de 56.980 €
Siege social : 30-34, rue du chemin vert - 75011 PARIS
RCS PARIS 812 944 619**

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 28 JUIN 2019

- Affectation des résultats – Exercice clos le 31 décembre 2018 -

...

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit le BENEFICE net de 7 121,45 €.

- En diminution du poste « Report à nouveau » déficitaire qui est ainsi porté de 435.753,26 € à 428.631,81 €

L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices sociaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

...

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Michael SCHOR



JEY & LENKEL

Jeremy YOUNES
Commissaire aux comptes

INVEST CROSS
SAS au capital de 35 820€
30-34 rue du Chemin Vert
75011 Paris
RCS Paris 812 944 619

AUDIT DES COMPTES AU 31.12.2018

JEY & LENKEL

Jeremy YOUNES
Commissaire aux comptes

Aux actionnaires,

En l'exécution de la mission qui m'a été confiée, je vous prie de trouver, ci-après, les rapports présentés dans l'ordre suivant :

- Rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes ;
- Copie de la liasse fiscale certifiée et annexes ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes.

JEY & LENKEL

Jeremy YOUNES
Commissaire aux comptes

INVEST CROSS

Société par actions simplifiée au capital de 35 820€
Siège social : 30-34 rue du Chemin Vert
75011 Paris
RCS Paris 812 944 619

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31.12.2018

JEY & LENKEL

Jeremy YOUNES
Commissaire aux comptes

Aux actionnaires de la société INVEST CROSS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société INVEST CROSS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

JEY & LENKEL

Jeremy YOUNES

Commissaire aux comptes

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

JEY & LENKEL EXPERTISE ET CONSEIL

Société par actions simplifiée au Capital de 10 000 €

71 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

Inscrit à la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris - Ile de France

RCS Paris B 793 340 076

Tél. 01.71.37.63.36 - E-mail : contact@jey-consulting.fr

JEY & LENKEL

Jeremy YOUNES

Commissaire aux comptes

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,
Le 13 juin 2019

Jérémy YOUNES

Commissaire aux comptes

JEY & LENKEL EXPERTISE ET CONSEIL

Monsieur Jérémy YOUNES - Président

71, Boulevard Malesherbes - 75008 Paris

Tél. : 01.71.37.63.36 - Fax : 09.72.27.07.71

SAS au capital de 10 000 euros

Siret 793 340 076 00017 APE 6920Z

www.jeyandlenkel.com

JEY & LENKEL EXPERTISE ET CONSEIL

Société par actions simplifiée au Capital de 10 000 €

71 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

Inscrit à la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris - Ile de France

RCS Paris B 793 340 076

Tél. 01.71.37.63.36 - E-mail : contact@jey-consulting.fr

Désignation de l'entreprise : SAS INVEST CROSS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 30 RUE DU CHEMIN VERT		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 8 1 2 9 4 4 6 1 9 0 0 0 1 2		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31/12/2018						
		N-1, 31/12/2017						
		Net 3						
		Net 4						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	939	AG	939		
		Fonds commercial (I)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	198 822	AQ	66 785	132 038	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	247 338	AU	63 558	183 780	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	31 250	CV	31 250	31 250
			Créances rattachées à des participations	BB	2 292 511	BC	2 292 511	630 840
			Autres titres immobilisés	BD		BE		
			Prêts	BF		BG		
			Autres immobilisations financières *	BH	39 294	BI	39 294	38 449
TOTAL (II)		BJ	2 810 155	BK	131 281	2 678 874		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	794	BU	794	3 567	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	12 173	BY	12 173	38 754	
		Autres créances (3)	BZ	62 497	CA	10 977	51 520	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
		Disponibilités	CF	14 065	CG	14 065	515 856	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	49 699	CI	49 699	46 988	
TOTAL (III)		CJ	139 227	CK	10 977	128 250		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecart de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	2 949 382	1A	142 258	2 807 124		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :				
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SAS INVEST CROSS				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 56 980.....)			DA	56 980	35 820
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	2 370 226	500 888
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence	EK	)	DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG		
	Report à nouveau			DH	(435 753)	(283 412)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	7 121	(152 341)
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 998 574	100 955
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	330	846
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	)	DV	443 544	1 348 179
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	196 233	196 735
	Dettes fiscales et sociales			DY	74 131	72 229
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	4 451	3 593
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	89 861	21 549
TOTAL (IV)			EC	808 550	1 643 130	
Ecarts de conversion passif *			ED			
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	2 807 124	1 744 084	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	365 006
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	330	846

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS INVEST CROSS		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	28 333	FB		FC	28 333	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF		
		FG	709 321	FH		FI	709 321	
		FJ	737 653	FK		FL	737 653	
	Chiffres d'affaires nets*						595 714	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO		3 489	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	116 056	54 656	
	Autres produits (1) (11)				FQ	4 810	2 592	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	858 519	656 451
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	19 441	21 891
	Variation de stock (marchandises) *					FT	2 773	(3 567)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	462 365	502 388
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	35 484	30 586
	Salaires et traitements *					FY	234 029	137 941
	Charges sociales (10)					FZ	62 678	24 241
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	52 167	47 598
						GB		
						GC		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GD		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GE	939	4 277
Autres charges (12)					GF	869 876	765 355	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	(11 357)	(108 904)
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	22 447	4 936
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	22 447	4 936
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	22 447	4 936
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	11 090	(103 969)

Désignation de l'entreprise SAS INVEST CROSS				Néant ☐ *																							
		Exercice N		Exercice N-1																							
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA																								
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		2 961																						
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC																								
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		2 961																						
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	806	1 995																						
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		3 971																						
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	3 162	45 368																						
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	3 968	51 334																						
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(3 968)	(48 373)																						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ																								
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK																								
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	880 966	664 348																						
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	873 844	816 690																						
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	7 121	(152 341)																						
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO																							
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY																							
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG																							
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP																							
			- Crédit-bail immobilier	HQ																							
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH																							
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	22 447	4 836																					
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK																							
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX																							
	(6ter)	Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC																							
			amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD																							
	(9)	Dont transferts de charges		A1	116 056	54 656																					
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2																							
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3																							
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4																							
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives	A6		obligatoires	A9																					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> <tr> <td colspan="2">DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT EXCEPTIONNELLES 3 162</td> </tr> <tr> <td>PENALITES</td> <td>JEY & LENKEL EXPERTISE ET CONSEIL 206</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Monsieur Jérémy YOUNES - Président</td> </tr> <tr> <td colspan="2">71, Boulevard Maiesherbes - 75008 Paris</td> </tr> <tr> <td>DIVERS</td> <td>600</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Tél : 01.71.37.63.36 - Fax : 09.72.27.07.71</td> </tr> <tr> <td colspan="2">SAS au capital de 10 000 euros</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Siret 793 340 076 00017 APE 6920Z</td> </tr> <tr> <td colspan="2">www.jeyandlenkel.com</td> </tr> </table>			Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT EXCEPTIONNELLES 3 162		PENALITES	JEY & LENKEL EXPERTISE ET CONSEIL 206	Monsieur Jérémy YOUNES - Président		71, Boulevard Maiesherbes - 75008 Paris		DIVERS	600	Tél : 01.71.37.63.36 - Fax : 09.72.27.07.71		SAS au capital de 10 000 euros		Siret 793 340 076 00017 APE 6920Z		www.jeyandlenkel.com
Exercice N																											
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																										
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT EXCEPTIONNELLES 3 162																											
PENALITES	JEY & LENKEL EXPERTISE ET CONSEIL 206																										
Monsieur Jérémy YOUNES - Président																											
71, Boulevard Maiesherbes - 75008 Paris																											
DIVERS	600																										
Tél : 01.71.37.63.36 - Fax : 09.72.27.07.71																											
SAS au capital de 10 000 euros																											
Siret 793 340 076 00017 APE 6920Z																											
www.jeyandlenkel.com																											
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </table>			Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs																		
	Exercice N																										
	Charges antérieures	Produits antérieurs																									

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce et du règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 807 124 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **880 966 euros** et un total **charges** de **873 844 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **7 121 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12 mois**.

Faits caractéristiques de l'exercice:

La société a procédé à une augmentation de capital par l'émission de nouvelles actions pour un montant nominal de 21,2K€ accompagnée d'une prime d'émission de 1 869K€.

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture:

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

- Logiciels	2 ans
- Agencements et aménagements des constructions	7 à 15 ans
- Agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel et mobilier de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	3 à 10 ans
- Matériel de sport	7 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires de l'exercice s'élèvent à 7,2K€ HT.

Autres informations

La société a bénéficié au titre de 2018 du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) pour un montant de 9.349€, venant en diminution du poste du compte de résultat "Charges sociales".

La provision pour indemnités de fin de carrière n'a pas été estimée en raison de son caractère non significatif.

Suite à un dégât des eaux important, la société a perçu de l'assureur la somme de 92K€, venant compenser la perte d'exploitation subie.

Depuis l'exercice 2018, la société INVEST CROSS est la société mère d'un groupe fiscalement intégré.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	939					939
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	939					939
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	198 822					198 822
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	180 463		8 330			188 794
	Matériel de transport	12 081					12 081
	Matériel de bureau, mobilier	46 463					46 463
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	437 830		8 330			446 161
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	662 090		1 661 671			2 323 761
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	38 449		845			39 294
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	700 539		1 662 516			2 363 055
TOTAL		1 139 309		1 670 846			2 810 155

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	939			939
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	939			939
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	45 134	21 651		66 785
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	23 936	20 331		44 267
	Matériel de transport	2 341	3 020		5 361
	Matériel de bureau, mobilier	6 766	7 164		13 930
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	78 176	52 167		130 342
TOTAL		79 115	52 167		131 281

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	7 815	3 162		10 977
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	7 815	3 162		10 977
TOTAL GENERAL		7 815	3 162		10 977
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			3 162		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	2 292 511		2 292 511
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	39 294		39 294
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	12 173	12 173	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	13 122	13 122	
	Taxes sur la valeur ajoutée	27 696	27 696	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	21 678	21 678	
	Charges constatées d'avances	49 699	49 699	
	TOTAL DES CREANCES	2 456 174	124 369	2 331 805
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	330	330		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	196 233	196 233		
	Personnel et comptes rattachés	22 344	22 344		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 165	37 165		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	14 365	14 365		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	258	258		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	443 544		443 544	
	Autres dettes	4 451	4 451		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	89 861	89 861		
	TOTAL DES DETTES	808 550	365 006	443 544	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		138 023			

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	330	846	(516)	-60,97
Emprunts et dettes financières divers	3 773		3 773	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 785	32 624	40 161	123,10
Dettes fiscales et sociales	20 469	10 432	10 037	96,22
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	97 357	43 902	53 455	121,76

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	49 699	46 988	2 711	5,77
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	49 699	46 988	2 711	5,77

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	89 861	21 549	68 312	317,01
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	89 861	21 549	68 312	317,01

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 582,00	10,0000	35 820,00
	Emises pendant l'exercice		2 116,00	10,0000	21 160,00
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		5 698,00	10,0000	56 980,00

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés		5	
	Ouvriers			
	TOTAL		6	

--

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

31/12/2018

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
INVEST RAR 15 Boulevard Gouvion Saint Cyr - 75017 Paris	1 250	(261 246)	100,00	6 250	6 250
VENDOME CROSS 6 Rue Daunou - 75002 Paris	25 000	(45 554)	100,00	25 000	25 000
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
INVEST RAR 15 Boulevard Gouvion Saint Cyr - 75017 Paris	463 429		422 500	(75 709)	
VENDOME CROSS 6 Rue Daunou - 75002 Paris	1 806 636		31 286	(127 629)	
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

J E Y & L E N K E L

Jeremy YOUNES
Commissaire aux comptes

INVEST CROSS

Société par actions simplifiée au capital de 35 820 €
Siège social : 30-34 rue du Chemin Vert
75011 Paris
RCS Paris 812 944 619

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L227-10 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31.12.2018

JEY & LENKEL

Jeremy YOUNES
Commissaire aux comptes

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention nouvelle intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Paris,
Le 13 juin 2019

Jérémy YOUNES
Commissaire aux comptes